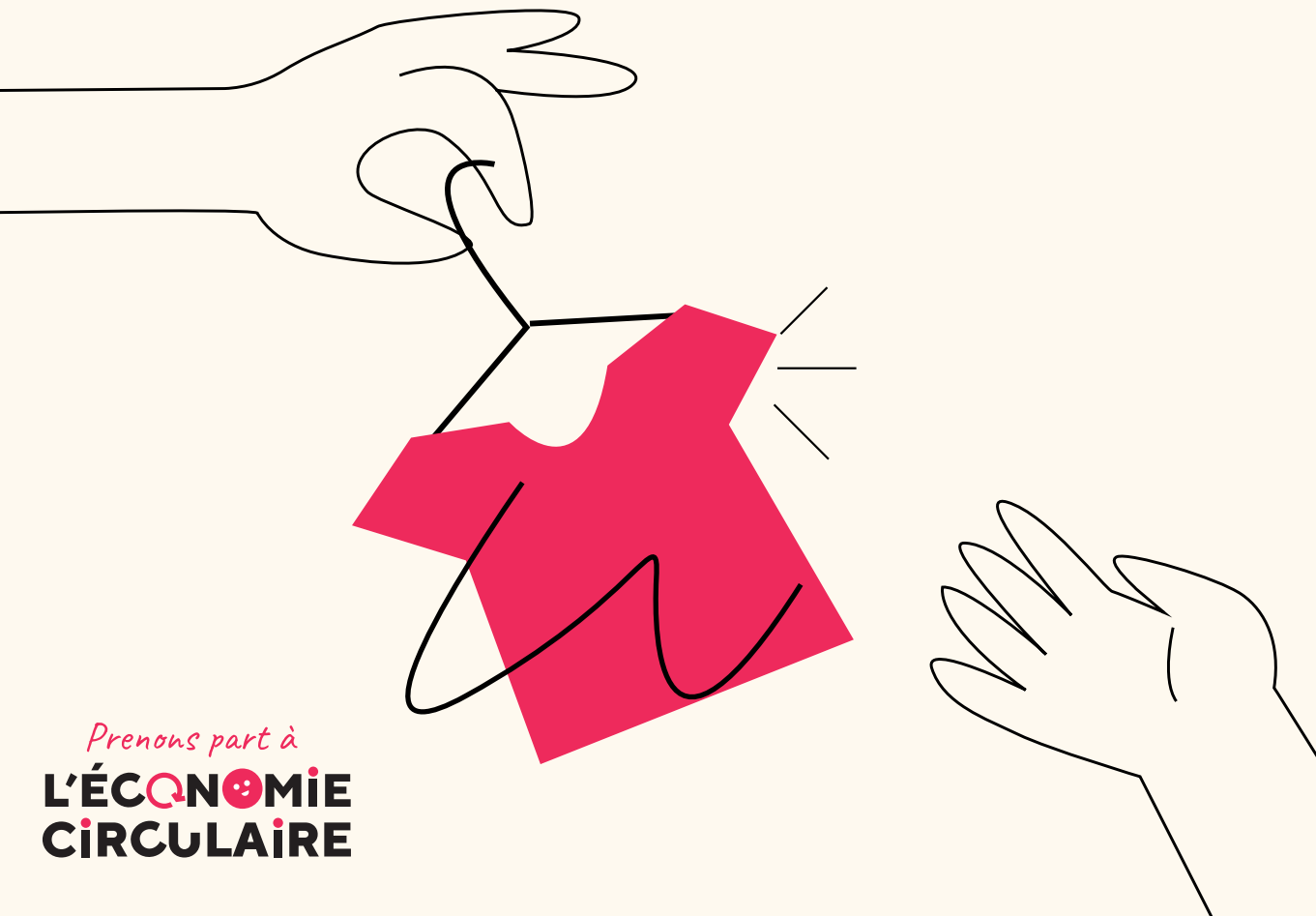


TRIONS NOS

TEXTILES, CHAUSSURES & CIE

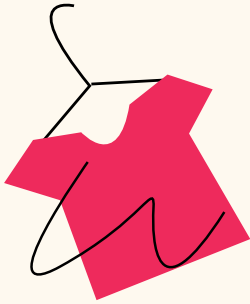


Prenons part à
**L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE**

ÇA SERT À QUOI DE DONNER ?

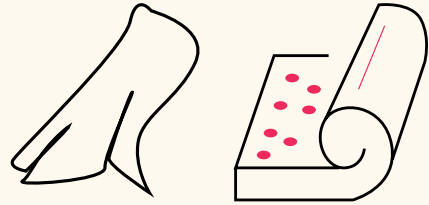
99,5%

SONT REVALORISÉS



RÉEMPLOYÉ

S'ils sont en bon état, ils auront **une seconde vie** par le don ou la revente, c'est le réemploi !



RECYCLÉ

S'ils sont usagés, ils seront recyclés sous forme de **chiffons dans l'industrie** ou encore pour la production de **nouveaux tissus** et d'**isolant thermique** pour le secteur de la construction.

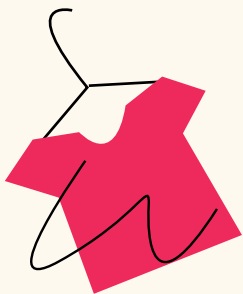


ASTUCES !

Le meilleur déchet c'est celui qu'on ne produit pas !

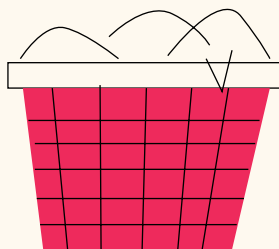
- Privilégiez la qualité à la quantité lors de vos achats textiles.
- Adoptez une consommation responsable, privilégiez les textiles de seconde main et réparez vos textiles abimés afin de leur donner une seconde vie. C'est économique et écologique !

QU'EST CE QUE JE PEUX DONNER ?



TEXTILES

T-shirt, chemise, pull-over, polo, sweat-shirt, sous-vêtement, jupe, robe, pantalon, jean, costume, jogging, veste, manteau, pyjama, cravate, chapeau, gant, maillot de bain... (sauf les vêtements en cuir)



LINGE DE MAISON

Set de table, gant de toilette, drap de bain, peignoir, tapis de bain ou de cuisine, taie d'oreiller, housse de couette, nappe, couverture, drap, gigoteuse...



CHAUSSURES & MAROQUINERIE

Mocassin, escarpin, botte, bottine, basket, tennis, espadrille, tong, chausson...



Il est possible de donner des TLC abimés ou usés. En revanche, **il est interdit de donner des TLC souillés (peinture, graisse), mouillés ou moisis car ils ne seront pas valorisables.**

ET ALORS, OÙ ÇA VA ?

En Mayenne, environ **1300 tonnes de textile** sont collectées en borne d'apport volontaire chaque année. Mais alors, où vont-il ces textiles ?

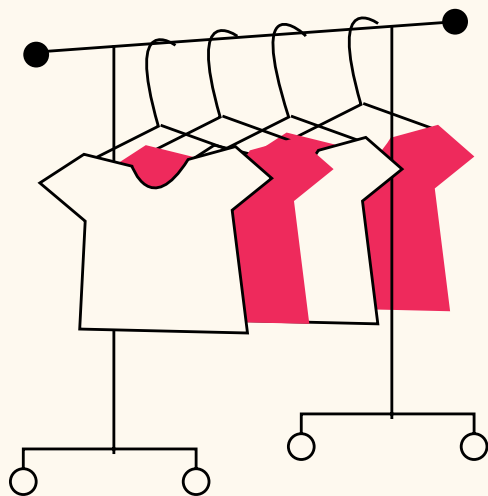


1 %

**VALORISATION
ÉNERGÉTIQUE**

**COMBUSTIBLES
SOLIDES**

ÉLIMINATION



61 %

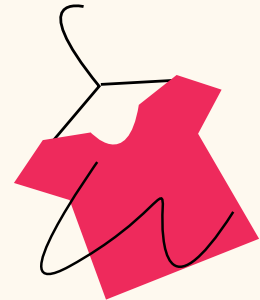
RÉEMPLOI

38 %

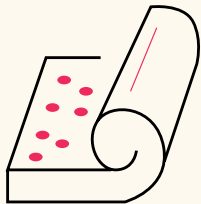
RECYCLAGE



PLASTURGIE



**NOUVEAUX
TEXTILES**



**GEOTEXTILE,
AUTOMOBILE,
BÂTIMENT**



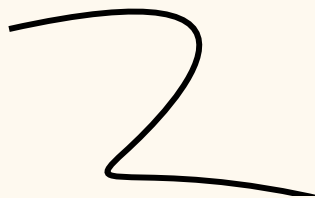
**CHIFFONS INDUSTRIELS
ET MÉNAGERS**

OK MAIS OÙ JE DONNE ?

Je peux déposer mes textiles dans de nombreux points de collecte du Relais et de la Croix Rouge en Mayenne situés sur l'espace public et en déchèterie.

Il est également possible de réaliser des dons de vêtements sur les sites d'Emmaüs 53 (uniquement en bon état).

Certaines enseignes organisent des collectes de textiles, renseigne-toi auprès de tes commerçants.



**POUR TROUVER UN POINT
DE COLLECTE C'EST PAR ICI !**



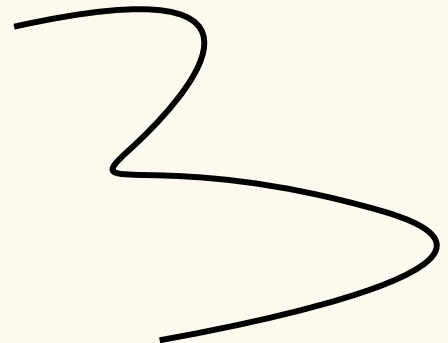
DONNER C'EST TOUT BONUS !

JE RÉDUIS MON IMPACT

ENVIRONNEMENTAL

J'ÉCONOMISE

JE SUIS STYLÉ



Prenons part à
**L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE**

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

